

La Teste de Buch le vendredi 14 août 2009,



**Monsieur Jean-François ACOT-MIRANDE**

**Président de l'A2DBA**

20 avenue Pasteur

33260 LA TESTE DE BUCH

**Cabinet du Maire**

Affaire suivie par M. MURET

tél : 05-56-22-31-76

réf : MM/CH - 2009/08/3977

DGS :

Cab :

**Objet : Parc Marin**

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité recueillir mon avis sur l'opportunité d'instituer un parc marin dans les eaux du Bassin d'Arcachon.

Comme vous le savez, depuis plusieurs mois, avec l'ensemble des élus du Bassin, j'ai collecté un certain nombre de témoignages et d'expériences de démarches comparables dans d'autres régions de France.

A cet égard, la visite organisée par le S.I.B.A. le 8 décembre dernier, qui nous a conduit en mer d'Iroise, nous a permis en rencontrant l'ensemble des acteurs locaux concernés de nous éclairer sur les apports qu'un parc marin serait susceptible d'offrir à la gestion du Bassin d'Arcachon.

Si je ne suis, par principe, nullement hostile à la constitution d'un parc marin en tant qu'organe de gestion collective de notre plan d'eau, je suis plus réservé, en revanche, sur l'organisation de la gouvernance de cette structure.

Le Préfet Dominique SCHMITT, qui possède une véritable expérience en la matière, a affiché une volonté claire de faire avancer ce dossier. Je serai attentif aux propositions qu'il fera aux Maires du Bassin.

Espérant avoir, par ces quelques éléments, éclairé les adhérents de votre association et vous remerciant du grand intérêt que vous portez aux équilibres écologiques du Bassin d'Arcachon,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

  
**Jean-Jacques EROLES**  
  
Maire de La Teste de Buch